

INFOS RENTRÉE SPORTIVE 2020 2021.

REPRISE LE LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020

La pratique sportive nous manque et la reprise nous fera à tous du bien.

L'objectif est clair :

Une pratique sportive en toute sécurité en s'adaptant aux règles qui nous permettrons de rester tous en bonne santé.

La reprise d'activité physique doit être progressive en durée et intensité afin de réadapter le corps à l'effort (cœur, muscles, tendons) sans oublier l'hydratation habituelle lors de l'effort.

Il conviendra de respecter les mesures de distanciation sociale et donc en conséquence, le nombre de pratiquants par créneau sera restreint en fonction des locaux, mais nous multiplierons ces créneaux en diminuant leur amplitude.

De même pour gérer au mieux les flux le respect des horaires sera impératif.

Les vestiaires seront fermés ; il faudra

- Venir en tenue de sport.
- Se laver les mains avant et après l'entraînement au minimum.
- L'utilisation des chaussures spécifiques et de chaussettes est vivement conseillée pour limiter la transpiration des pieds sur les surfaces.
- Sinon le lavage des pieds avec du gel hydroalcoolique est obligatoire à chaque entrée sur le tapis.
- Prendre une douche en arrivant chez soi et laver son équipement.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Inscriptions par courrier uniquement avec une inscription sur un ou plusieurs créneaux fixes pour permettre le respect du nombre de pratiquants autorisés par cours. Les fiches d'inscriptions seront à renvoyer à l'adresse de la trésorière indiquée sur les fiches.

Nous avons conscience que ces fiches sont un peu longues mais il faut néanmoins que chacun les lise attentivement afin de se garantir une reprise dans les meilleures conditions.

Les premiers inscrits seront prioritaires et pour permettre à chacun de reprendre, nous serons peut-être appelés à limiter les créneaux par personne. Cette mesure sera transitoire si les restrictions par cours se terminent.

RÉDUCTIONS

Comme les autres années :

- Une réduction de 15€ est accordée pour les enfants du dispositif ANIOS ou ayant participé aux animations périscolaires des écoles niortaises lors de la saison dernière.
- Une réduction de 15€ par personne pour chaque membre d'une même famille qui s'inscrit au club.
- Un demi-tarif c'est-à-dire 90€ pour les parents voulant découvrir les disciplines du Club et n'ayant jamais été licencié au Club.

De plus, afin de dédommager nos adhérents de la saison dernière à la suite de l'arrêt forcé des cours à la mi-mars, **un bon de réduction de 40€ leur sera proposé**. Il sera intégré dans leur fiche d'inscription.

A bientôt.